




5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Lowies Jean-Gilles ;Scieur Philippe ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>A. Sociologie des cultures Le cadre théorique</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Définitions b. Thématiques générales du champ c. Questionnements contemporains <p>Un champ d'application et d'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Analyse approfondie d'une forme artistique spécifique (musique, peinture et arts graphiques, art numérique, littérature, photographie, arts de la parole, cinéma, séries télévision...) b. Perspectives sociologiques et intelligibilité du monde contemporain <p>B. Politique des cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Perspective internationale et comparée b. Le cas de la Belgique c. L'action publique en matière culturelle <p>Perspective historique Enjeux contemporains : développement local et mondialisation Partenariats, mécénat et sponsoring privé</p> <ul style="list-style-type: none"> d. Les sphères d'action <p>Patrimoine et créations Organisation administrative et financière de la culture en CFB</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant.e sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. d'expliquer les différentes thématiques, passées et actuelles, du champ de la sociologie des cultures ; b. de proposer une analyse sociologique d'une forme artistique spécifique et ainsi, de saisir avec effets de connaissance et d'intelligibilité une dimension culturelle du monde contemporain ; 1 c. d'explicitier l'évolution des politiques publiques en matière culturelle ; d. de situer les principaux domaines d'intervention des politiques publiques en matière culturelle et d'en définir les enjeux économiques et sociaux ; e. de dresser l'état des lieux des politiques culturelles en CFB.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'examen est en trois parties d'épreuve :</p> <p>Pour la partie d'enseignement assurée par le prof. Ph. Scieur :</p> <p>Première partie d'épreuve</p> <p>Remise de 5 travaux en cours d'année, avant et/ou après chacune des trois séances de cours, aux dates précisées sur le moodle du cours. L'ensemble de ces travaux correspond à 25% de la note finale (10 points sur 40). S'il y a un retard, le travail concerné ne sera ni corrigé, ni donc pris en compte et occasionnera un "0" au travail. Cette partie d'épreuve est unique, donc pas de seconde session possible.</p> <p>Deuxième partie d'épreuve</p> <p>Examen oral individuel en session, sans temps de préparation, portant sur le contenu théorique du cours et sur la discussion du dossier (les 5 travaux). Cette deuxième partie d'épreuve correspond à 25% de la note finale (10 points sur 40) ; l'examen intègre donc la consultation de la copie écrite. Une éventuelle seconde session est possible pour cette partie d'épreuve, avec la même pondération. Les objets connectés sont interdits durant l'examen.</p> <p>Pour la partie d'enseignement assurée par le prof. J.-G. Lowies :</p> <p>Troisième partie d'épreuve</p> <p>Un travail écrit de recherche dont les consignes sont données en début d'année, à remettre le premier jour de la session d'examen. L'évaluation de cette partie correspond à 50% de la note finale (20 points sur 40). Pour cette partie, sera organisée une consultation des copies sur inscription.</p> <p>La somme totale des notes des trois parties d'examen est sur 40. La note finale est ramenée sur 20. Elle est le cas échéant arrondie à l'unité la plus proche. Exemples : 13,4/20 = 13/20 ; 15,6/20 = 16/20.</p> <p>Dans le cadre de l'évaluation de cette unité d'enseignement (partie A et partie B), le recours à de l'intelligence artificielle est interdit que ce soit comme outil de recherche, d'exploration et d'idéation ou comme outil de rédaction.</p>
Méthodes d'enseignement	Approches pédagogiques diversifiées : lectures préalables, classe inversée, participation d'experts ou de témoins, cours magistraux, disputatio et débats...
Contenu	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant.e est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'expliquer les différentes thématiques, passées et actuelles, du champ de la sociologie des cultures ; 2. de proposer une analyse sociologique d'une forme artistique spécifique et ainsi, de saisir avec effets de connaissance et d'intelligibilité une dimension culturelle du monde contemporain ; 3. d'explicitier l'évolution des politiques publiques en matière culturelle ; 4. de situer les principaux domaines d'intervention des politiques publiques en matière culturelle et d'en définir les enjeux économiques et sociaux ; 5. de dresser l'état des lieux des politiques culturelles en FW-B. <p>A. Sociologie des cultures</p> <p>Le cadre théorique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 1. Définitions 2. Thématiques générales du champ 3. Questionnements contemporains <p>Un champ d'application et d'analyse</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse approfondie d'une forme artistique spécifique (musique, peinture et arts graphiques, art numérique, littérature, photographie, arts de la parole, cinéma, séries télévision...) 2. Perspectives sociologiques et intelligibilité du monde contemporain <p>B. Politique des cultures</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Définitions 2. Les finalités des politiques culturelles 3. Le cas de la Belgique francophone 4. Les enjeux contemporains majeurs
Bibliographie	BECKER H., Les mondes de l'art, Paris, Champs arts, 2024 (1ère éd. Américaine : 1982). DETREZ C., Sociologie de la culture, Paris, Armand Colin, 2020 (2ème éd.). HEINICH N., La sociologie de l'art, Paris, La Découverte, 2004. LOWIES J.-G., Décider en culture, Grenoble, PUG-UGA Editions, coll. Politiques culturelles, 2020. PEQUIGNOT B., Sociologie des Arts, Paris, Armand Colin, 2013 (2ème éd.). SAEZ G. et SAEZ J.-P. (dir), Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes, Paris, Éd. La Découverte, coll. Recherches/Territoires du politique, 2012. De nombreuses publications des collections "Etudes" et "Repères" de l'Observatoire des Politiques culturelles (FW-B).
Faculté ou entité en charge:	COMU

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication	CORP2M	5		
Master [60] en information et communication	COMM2M1	5		
Master [120] en communication (horaire décalé)	COHM2M	5		
Master [120] en communication	COMM2M	5		